

Stage de professeurs de chinois langue étrangère à Taiwan 2017

Définition de l'offre :

Dans le cadre de son action de promotion de l'enseignement du chinois langue étrangère, le Ministère de l'Education à Taiwan (MOE) propose à des **enseignants français** de participer à un **stage de deux semaines de didactique du chinois langue étrangère**. L'offre est assortie d'une prise en charge partielle des frais.

Durée/Dates du stage : 2 semaines, **du 10 au 21 juillet 2017**.

Nature du stage :

En principe la formation comprendra :

- Formation pratique : 15h à 20h/semaine – comportant : pratique orale du chinois, didactique du chinois langue étrangère, présentation de matériaux d'enseignement et d'outils numériques pour l'enseignement du chinois
- Séances pédagogiques en situation / visites d'établissements scolaires
- Visites d'organismes de recherche en CLE et d'établissements d'enseignement du CLE
- Conférences sur l'enseignement du chinois langue étrangère et les tests développés par Taiwan : CCCC et TOCFL (par intervenants extérieurs)
- Visites culturelles de découverte de Taiwan (le samedi)

Opérateur assigné :

National Sun Yat Sen University (NSYSU)

Répartition des frais :

Le **MOE prendra en charge** les frais de formation et d'achat de matériaux d'enseignement ainsi que d'hébergement des stagiaires et de nourriture (petits déjeuners et déjeuners). Quelques dîners seulement seront inscrits au programme.

Seront **à la charge des stagiaires** les frais de voyage international et de déplacement pendant le séjour* (à l'exception des sorties collectives inscrites au programme).

* *dont: transport de l'aéroport à NSYSU et transferts hôtel- NSYSU*

Conditions de recevabilité des candidatures :

Les candidats seront :

- des enseignants titulaires ou contractuels exerçant en France (*Justificatif à fournir : arrêté de nomination ou contrat de travail*)
- de nationalité française
- n'ayant jamais participé à un stage de formation continue de professeurs de chinois à Taiwan au cours des 3 dernières années (>années concernées : 2014, 2015, 2016).

Tous les niveaux d'enseignement (primaire, secondaire ou supérieur) sont acceptables.

Soumission des candidatures :

- **Adhérents de l'AFPC** (15 personnes maximum)

Le **dépôt des candidatures** des adhérents de l'AFPC se fera **en ligne auprès de l'AFPC du-15/1 au 15/2/2017**

Le **15 mars 2017 au plus tard**, le responsable du groupe AFPC remettra au Service Education du BRTF un **descriptif des souhaits de formation** et les **dossiers individuels des candidats** (formulaire spécifique) **ainsi que les date d'arrivée/départ + toute autre information utile**.

- **Non adhérents de l'AFPC**

Le **Service Education recevra directement les dossiers de candidature** (formulaire spécifique) **des non-adhérents à l'AFPC, du 15/1 au 15/2/2017, les conditions de recevabilité étant identiques que pour l'AFPC**.

La vérification de recevabilité des candidats proposés par l'AFPC et la sélection des candidats individuels seront arrêtées fin mars 2017.

La notification d'acceptation sera envoyée par mél, à la personne en charge de ce programme au sein de l'AFPC pour ses candidats présélectionnés, et individuellement aux candidats non-adhérents de l'AFPC.

Obligations des bénéficiaires:

Un mois au plus après leur retour de stage, les stagiaires devront remettre à l'organisme coordonnateur, à l'intention du Ministère de l'Education, un rapport de stage.

Coordonnateur pour la France :

Bureau de Représentation de Taipei en France - Service Education

78 rue de l'Université – 75007 PARIS

Tél : 01 44 39 88 56 ou 46 / Fax : 01 44 39 88 73

Adr. élect.: edutaiwan.fr@gmail.com

Date de rédaction : 15/12/2017